# INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE

Individual Contract

Date:

**Pays :** Algérie

**Description de la mission :** Expert en Modernisation du service public communal auprès du Programme CapDeL

– Individual Contract-

**Intitulé du projet :** « Programme CapDeL : Démocratie participative et Développement Local »

**Durée de la mission :** 120 jours sur une période de 12 mois,

| **1. Information générale** | |
|---|---|
| **Intitulé de la mission** | Expert en modernisation du service public communal auprès du Programme CapDeL (Programme de renforcement des capacités des acteurs de développement local/communes modèles). |
| **Projet** | Programme de renforcement des capacités des acteurs de développement local/communes modèles, CAPDEL |
| **Lieu d'intervention** | Timimoun (wilaya d'Adrar); El-Khroub (wilaya de Constantine) ; Ouled Ben Abdelkader (wilaya de Chlef); Ghazaouet (wilaya de Tlemcen);<br>Messad (wilaya de Djelfa); Djanet (wilaya d'Illizi); Djemila (wilaya de Sétif); Babar (wilaya de Khenchela); |
| **Date prévue de début** | 01 Juillet 2020 |
| **Réf. Du dossier** | |
| **Supervision** | Le conseiller technique principal, et/ou le chargé de programme PNUD en coordination avec le Directeur national du projet |

## 2. Contexte général :

En Algérie, le programme CapDeL, porté par le Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire et appuyé par l'Union Européenne et le Programme des Nations Unies pour le Développement, est mis en œuvre dans huit communes pilotes depuis le mois de janvier 2017. Son objectif est le renforcement des capacités des acteurs du développement local, pour améliorer la gouvernance concertée, la gestion des services publics (modernisation de l'administration), le développement économique local, et la gestion des risques environnementaux.

Ce programme vient en harmonie avec la vision et la volonté du gouvernent algérien d'assumer le défi majeur de promouvoir un Développement local durable et intégré.

A ce titre, un des axes du projet est la modernisation du service public. En effet, une administration compétente et participative permet de faciliter l'accès aux services publics, à ce titre, le programme CapDeL, apportera en premier lieu une analyse du fonctionnement de l'administration dans les communes pilotes, qui permettra d'identifier les principales difficultés et déterminer les actions à mener pour renforcer la capacité de réponse de l'administration locale. Cette analyse sera conduite de manière participative et en association avec les structures compétentes au niveau central et local.

Aussi, il sera question d'accompagner le Ministère de l'Intérieur dans le chantier, déjà en cours, de modernisation du service public et ce en faisant des communes pilotes du CapDeL des laboratoires tests pour les nouvelles applications développées par le ministère, pour les différents services de la commune, afin de tester leur opérationnalité et y proposer, le cas échéant, les améliorations nécessaires. Le Capdel appui les communes par la formation de leurs cadres à l'utilisation des nouveaux applicatifs informatiques et la production de supports d'information vulgarisés au profit des citoyens sur les nouvelles facilitations introduites.

Par ailleurs, le CapDeL a pour objectif d'appuyer les initiatives en cours permettant de faciliter les démarches de simplification des procédures et formalités et une meilleure organisation, notamment la mise en place d'un guichet unique pour faciliter l'accès aux services administratifs. Mais aussi, celles relatives au développement des technologies de l'information et de la communication, et plus particulièrement par la mise en place de plateformes virtuelles de participation pour améliorer l'interaction entre les autorités locales et les citoyens. comme aussi, la création de sites web des communes, qui seront à la fois informatifs et interactifs.

Enfin, pour aller vers une administration locale plus efficiente, le CapDeL prospectera toutes les possibilités de promouvoir l'intercommunalité, comme moyen pour développer, au niveau territorial, les complémentarités dans la gestion des services publics, et pour renforcer les synergies dans l'action des collectivités et réaliser des économies d'échelle.

## 3- Objectif, tâches et responsabilités

L'objectif principal de la consultation est d'accompagner le CapDeL dans la mise en œuvre de l'axe Modernisation du service public, par la réalisation des activités prévues et l'atteinte des résultats attendus. En effet, un consultant national sera mobilisé pour accompagner le projet dans les volets de conception, de mise en œuvre et de suivi des actions à entreprendre dans le volet modernisation du service public.

A ce titre, l'expert aura la charge et la responsabilité de s'approprier du projet, d'apporter un appui en termes d'analyse, de conception et de conseil sur le volet gestion du service public en rapport avec les besoins des citoyens et leur participation. Il devra à ce titre, travailler en étroite collaboration avec l'équipe du projet et en relation avec de ses partenaires institutionnels : structures habilitées du Ministère de l'intérieur, autorités locales des communes pilotes et service déconcentrés de l'Etat, et ses partenaires techniques prestataires.

Il collabore étroitement avec les responsables de l'assurance qualité du PNUD pour veiller à identifier les meilleurs pratiques au niveau international en matière de service public et d'apporter un appui technique et proposer les meilleures solutions technologiques dans le domaine, et d'être constamment une force de proposition de solutions adaptés et innovantes.

L'expert sera en charge d'une façon plus concrète :

- Assurer, pour l'ensemble des missions qui lui incombent, la fonction d'assurance qualité auprès des responsables du projet, des partenaires institutionnels et techniques et des bénéficiaires, en élaborant toute la documentation de référence, de suivi et de compte rendu des résultats, aux plans technique et organisationnel ;
- Fournir une analyse conceptuelle et technique pour la réalisation des activités prévues et l'atteinte des résultats attendus pour la composante « service public » du programme, sur la base des politiques publiques nationales en la matière, notamment celles prévues par le plan d'action du Gouvernement ;
- **Définir** les termes de référence et assurer la supervision des opérations de diagnostic de l'état et réseaux et des équipements informatiques au sein des sièges des communes pilotes, de détermination des besoins, d'acquisition des équipements et de réalisation des installations de mise à niveau des réseaux ;
- **Définir** les termes de référence et assurer la supervision des opérations de conception et d'opérationnalisation des sites web des communes pilotes des plateformes virtuelles de participation citoyenne ;
- Assurer la mise en cohérence entre les activités relatives à la composante « service public » avec les autres volets du programme, notamment celui relatif à la participation des citoyens à la gestion des affaires locales ;
- Assurer un rôle d'orientation et de conseil pour l'Unité de Gestion du CapDeL, pour les partenaires institutionnels et techniques ainsi que pour les bénéficiaires ;
- Assurer des missions sur le terrain pour analyser les besoins, superviser et suivre la réalisation de l'ensemble des activités prévues, et préconiser toutes les adaptations et améliorations possibles et veiller à leur mise en œuvre.

**Livrables :**

| Livrables attendus | Montant de l'offre | Date \ durée de livraison |
|---|---|---|
| Elaboration d'un plan d'action pour la mise en œuvre des activités prévues au volet Modernisation du service public du document de projet du CapDeL. | 5 % | Trimestre 1 |
| Elaboration d'une feuille de route pour la mise en place d'un guichet unique communal sur la base d'une analyse préalable du fonctionnement de l'administration communale et des projets de modernisation, engagés ou en cours d'élaboration, du MICLAT | 10 % | Trimestre 1 |
| Elaboration des termes de référence et supervision des opérations de :<br>- diagnostic de l'état et réseaux et des équipements informatique au sein des sièges des communes pilotes,<br>- détermination des besoins<br>- acquisition d'équipements et réalisation des installations de réseau. | 10 % | Trimestres 1, 2 et 3 |
| Elaboration des termes de référence, supervision et suivi de l'opération de conception et d'opérationnalisation des sites web des communes pilotes. | 15 % | Trimestres 1, 2 et 3 |
| Elaboration des termes de référence, supervision et suivi de l'opération de de conception et d'opérationnalisation des plateformes virtuelles de participation citoyenne | 15 % | Trimestres 1, 2 et 3 |
| Supervision et suivi de l'implémentation de l'ensemble des applicatifs informatiques de modernisation/simplification des services publics locaux, y compris toutes les sujétions de relations avec les partenaires, de formation des cadres administratifs, d'information des usagers, et d'adaptations et correctifs des solutions, et de rapports de missions. | 25 % | Trimestres 2, 3 et 4 |
| Rapports trimestriels sur les missions réalisées, incluant la documentation produite, les relations avec les partenaires, institutions et prestataires, les conclusions des réunions et rencontres, les activités réalisées évaluées, l'atteinte des objectifs notamment par rapport aux critères de qualité fixés… (assurance qualité au programme). | 20 % | Trimestres 1, 2, 3 et 4 |
| **Total** | **100%** | **12 mois** |

**Arrangements opérationnels :**

Le déroulement de la mission, à titre indicatif, se fera comme suit :

- Travail en appui direct à l'équipe du CapDeL (avec présence à Alger dans les bureaux du projet) à raison, au minimum, d'une **semaine (5 jours ouvrables) par mois, soit 60 jours l'an.**

- Travail à distance (**estimé à 24 jours/an**) dans l'élaboration/révision de documents stratégiques, préparation d'instruments dédiés, tenue de réunions via Skype avec les partenaires, préparation et suivi des missions, en communication directe et constante avec l'équipe du CapDeL, le Bureau de Pays du PNUD et d'autres acteurs et partenaires concernés.

- Plusieurs missions, pour un total de **46 jours ouvrables** (les temps de voyage ne sont pas inclus), dans les communes pilotes du CapDeL pour la supervision et le suivi de mise en œuvre des actions du projet, en relation avec les cadres et les responsables communaux et des services déconcentrés de l'Etat ainsi que les Coordinateurs locaux du CapDeL.

La proposition financière du/de la consultant/e devra inclure tous les coûts liés aux déplacements, matériels, et moyens logistiques nécessaires au bon déroulement de sa mission, et à la réalisation des livrables selon des critères de qualité fixés et validés par le PNUD.

Le/la consultant/e travaillera sous l'orientation et la supervision générale du Conseiller Technique Principal du Projet, et du Chargé de Programme du PNUD, et en coordination permanente avec le Directeur National du Projet (Gouvernement).

**4. Compétences et qualifications requises**

Faire preuve d'intégrité en accord aux valeurs et les normes éthiques de l'ONU ;

- Afficher une sensibilité et adaptabilité culturelle, de genre, de religion, de nationalité et d'âge ;
- Capacité de structurer une tâche en termes de processus/analytique / d'investigation et de produire un résultat bien structuré ;
- Capacité de travailler en équipe ;
- Capacités à exploiter, produire et analyser des de la documentation a caractère administratif et juridique ;
- Connaissance pratique approfondie des questions interdisciplinaires du développement, y compris les questions d'égalité et autonomisation de genre, ainsi que des liens entre les dimensions sociales, économiques, environnementales et culturelles du développement durable.
- Fortes compétences interpersonnelles et de communication ;
- Ouverture au changement et capacité à recevoir / intégrer la rétroaction ;
- Capacité de travailler sous pression et dans des situations stressantes ;
- Excellentes compétences en rédaction ;
- Capacité de rechercher et appliquer les connaissances, les informations et les meilleures pratiques à l'intérieur et à l'extérieur du PNUD ;
- Bonne compréhension des modalités de programmation du PNUD.

**Education :**

Diplôme universitaire (Licence, Master ou ingéniorat) en informatique, administration publique, sciences politiques, droit, sciences sociales, sciences économiques, informations et communication ou autre discipline pertinente.

**Expérience :**

- Expérience, d'au moins cinq (5) années, au sein de l'administration des collectivités territoriales ou de leur ministère de tutelle, ou au sein d'une organisme en charge d'un service public local, ou en appui à ces derniers dans la gestion de leurs services publics (consultations, missions d'expertise, prestations de formation)
- Expérience professionnelle pertinente dans la modernisation d'un service administratif par l'introduction des nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
- Une expérience significative dans la création de sites web et de plateformes en ligne ;
- Maitrise et connaissance de l'environnement national en matière de services publics, notamment, le fonctionnement du service public communal en Algérie ;
- *Connaissance des défis de modernisation du service public en Algérie et des initiatives en cours dans ce cadre ;*
- Connaissance des meilleurs pratiques internationales en matière de gestion des services publics locaux.
- Une connaissance des procédures et politiques du PNUD serait un atout ;

**Compétences linguistiques :**

Maîtrise du français et de l'arabe, parlés et écrits. La maitrise de l'anglais est un atout.

**5. Documents constitutifs de l'offre.**

Les consultants intéressés doivent soumettre les documents / informations suivants pour démontrer leurs qualifications :

- Expliquer pourquoi ils sont les mieux indiqués pour mener à bien cette mission ;
- CV ou P11 soulignant les qualifications et l'expérience pertinentes requises par les présents termes de références ;
- Fournir une Note méthodologique détaillée faisant ressortir :
  - Leur compréhension des présents termes de référence ;
  - un bref aperçu de leur connaissance de l'environnement national en matière de services publics, notamment, le fonctionnement du service public communal en Algérie
  - un bref aperçu de leur connaissance des défis de modernisation du service public en Algérie et des initiatives en cours dans ce cadre ;
  - un bref aperçu de leur connaissance des meilleurs pratiques internationales en matière de gestion des services publics locaux.
  - la méthodologie avec laquelle ils comptent aborder et mener le travail ;
  - un chronogramme de déroulement des missions.
- Fournir une proposition financière « all inclusive » (seules les demandes incluant une proposition financière seront considérées, voir le format ci-dessous);

**Important** : **tous les documents doivent être regroupés en un (1) seul document PDF car l'application ne permet de télécharger qu'un seul document.**

**6. La proposition financière**

L'offre financière doit être établie sur la base d'un engagement contractuel d'une année pour une durée effective de 130 jours.

La proposition financière devra spécifier le taux journalier de consultation ainsi que les frais de déplacement et de séjour à l'occasion des missions effectuées par le consultant dans les communes pilotes du CapDeL. Ces coûts doivent être consignées sur des lignes séparées comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Le Contrat sera conclu saur la base du rendu des livrables ; les paiements seront effectués sur la base de l'approbation par le PNUD de chaque livrable tel que spécifié dans le tableau « livrables » au point 3 des présents termes de référence.

| Prestation | Unité | Quantité | Coût unitaire | Total |
|---|---|---|---|---|
| Personnes-Jour de consultation<br>- Présentiel à Alger 5j/mois x 12 mois (60jrs)<br>- Présentiel dans les 8 communes (46 jrs)<br>- Travail à distance à raison de 2 jrs/ mois (24) | Jours | 130 | | |
| Missions dans les 8 communes du CapDeL (frais de déplacement et de séjour) | mission | 16 | | |
| **Montant Global** | | | | |

**Déplacements et séjours :**

Tous les frais doivent être inclus dans la proposition financière. Cela comprend tous les frais de déplacement et de séjour prévus dans le cadre de la mission du consultant individuel.

Dans le cas d'un voyage par avion, le PNUD, n'acceptera pas de frais de voyages supérieurs aux frais d'un billet en classe économique.

Dans le cas d'un déplacement non prévu dans le cadre du contrat, le paiement des frais de voyage et de séjour sera convenu avec l'unité habilitée du PNUD avant le déplacement du consultant(e). Ces frais seront éventuellement remboursés.

**7. Evaluation des offres**

Ne seront évaluées que les offres jugées acceptables et conformes aux présents termes de référence. Les offres incomplètes ou non conformes seront éliminées.

L'évaluation des offres s'effectue en deux étapes : une évaluation technique suivie d'une évaluation financière. Le consultant individuel sera évalué sur la base d'une notation combinée, selon la méthodologie suivante :

- Evaluation techniques des offres recevables, sur 100 points et selon les critères définis par les présents Termes de référence au tableau ci-dessous ;
- Evaluation financière, sur 100 points, des offres techniques ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70 points ;
- Attribution d'une note définitive globale après pondération des notes technique et financière obtenues : pondération de 70% pour la note technique et de 30% pour la note financière.

Lorsque cette méthode d'évaluation est utilisée, le contrat devrait être attribué au consultant individuel dont l'offre a obtenu **la note globale pondérée la plus élevée**.

| ***Critère*** | ***Détails de notation*** | ***Notation*** |
|---|---|---|
| 1- Diplôme universitaire (Licence, Master ou ingéniorat) en informatique, administration publique, sciences politiques, droit, sciences sociales, sciences économiques, informations et communication ou autre discipline pertinente. | *- master ou ingéniorat ou diplôme équivalent en informatique*<br>*- Master ou ingéniorat ou diplôme équivalent dans d'autres disciplines*<br>*- Licence dans une des disciplines requises ou pertinente* | ***Note max. 10 pts***<br>*10 pts*<br>*7 pts*<br>*5 pts* |
| 2- Expérience professionnelle pertinente dans la modernisation d'un service administratif par l'introduction des nouvelles technologies de l'information et de la communication | *- Plus de 5 ans d'expérience*<br>*- Entre 3 et 5 ans d'expérience*<br>*- Moins de 3 ans* | ***Note max. 20 pts***<br>*20 pts*<br>*15 pts*<br>*10 pts* |
| 3- Expérience, d'au moins cinq (5) années, au sein de l'administration des collectivités territoriales ou de leur ministère de tutelle, ou au sein d'une organisme en charge d'un service public local, ou en appui à ces derniers dans la gestion de leurs services publics (consultations, missions d'expertise, prestations de formation) | *- Expérience au sein de l'administration des collectivité territoriales ou de leur ministère de tutelle.*<br>*- Expérience en appui à l'administration des collectivité territoriales ou de leur ministère de tutelle.*<br>*- Expérience au sein d'une organisme en charge d'un service public local.*<br>*- Expérience en appui à une organisme en charge d'un service public local.* | ***Note max. 15 pts***<br>*15 pts*<br>*12 pts*<br>*10 pts*<br>*8 pts* |

| | | |
|---|---|---|
| 4-Une expérience significative dans la création de sites web et de plateformes en ligne. | | *10* |
| 5- Approche Méthodologique pour l'accomplissement des missions définies dans les Termes de référence | *- Compréhension des TdRs*<br>*- Connaissance des défis de modernisation du service public en Algérie et des initiatives en cours dans ce cadre ;*<br>*- Connaissance des meilleurs pratiques internationales en termes de services publics.*<br>*- Chronogramme (complet et clair)*<br>*- Note méthodologie (clarté, pertinence, connaissance des services publics locaux)* | ***Note max. 45 pts***<br>*5 pts*<br>*5 pts*<br>*5 pts*<br>*10 pts*<br>*20 pts* |

Seules les offres ayant obtenu **supérieure ou égale à 70 points à l'évaluation technique**, effectuée sur la base des critères de notation énoncés au tableau ci-dessus, seront retenues pour l'évaluation financière. Les offres ayant obtenu une note technique inférieure à 70 points seront éliminées.

**Evaluation de l'offre financière**

L'offre financière la moins disante (Fm) recevra la note maximale de 100 points, les autres offres recevront une note financière (Nf) inversement proportionnelle à l'offre la moins disante Fm, selon la formule suivante : **Nf = 100 x Fm / F** (F étant le prix de l'offre financière à évaluer).

Pour finir, les offres seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec application des pondérations de 70% pour l'offre technique et de 30% pour l'offre financière ; pour aboutir à une note globale (NG) calculée selon la formule suivante : **NG = 70% Nt + 30% Nf**

**Attribution du marché** :

Le marché sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note globale (NG) pondérée la plus élevée, tout en tenant compte des principes généraux du PNUD (coût et efficacité)

**Le PNUD s'engage à diversifier la main-d'œuvre en termes de genre, de nationalité et de culture. Les personnes issues de groupes minoritaires, de groupes autochtones et de personnes handicapées sont également encouragées à postuler. Toutes les applications seront traitées avec la plus stricte confidentialité.**

**ANNEXES:**

ANNEX 1- INDIVIDUAL CONSULTANT GENERAL TERMS AND CONDITIONS
ANNEX 2- LETTRE DE CONFIRMATION D'INTERET
ANNEXE 3- FORMULAIRE P11